

*Questions orales*

dit hier qu'il n'attribuerait pas de façon précise certains quotas à certaines localités.

En 1970, lorsque Petit-de-Grat a été menacé de fermeture, les gouvernements libéraux de l'époque, aussi bien fédéral que provincial, ont fait savoir que si les navires de Petit-de-Grat voulaient pêcher, il leur fallait rester à Petit-de-Grat ou ne pas pêcher.

Le premier ministre stipulera-t-il maintenant que les compagnies qui ferment une usine de transformation de poisson seront tenues de garder ces navires attachés à cette usine ou de ne pas pêcher, et que si elles ne pêchent pas, elles se verront réduire leurs quotas en conséquence?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, le député veut parler d'une assemblée tenue à Port Hawksbury, localité presque voisine de Canso, et dont le professeur Davis, de l'Université St. Francis Xavier, avait fait un compte rendu en y décrivant une visite que le sénateur Kirby y avait faite en 1983 et en exposant. . .

**Mme Clancy:** De quoi parlez-vous? Soyez attentif!

**M. Tobin:** Nous sommes en 1990.

**M. Mulroney:** Je réponds à la question. Il y exposait ce qu'il considérait être les solutions. Elles ont été finalement à l'origine des problèmes d'aujourd'hui.

Je le dis au député, à part les programmes qui ont été lancés et à part la déclaration que j'ai faite touchant notre attitude envers les pêcheurs de l'Atlantique, qui se comparera à celle que nous avons adoptée envers les agriculteurs des Prairies, je serai ravi d'accueillir toutes les suggestions qu'il voudra bien faire. Nous allons examiner bien attentivement toutes les suggestions que lui et les autres députés feront pour constituer un ensemble de mesures et de modifications qui profiteront aux pêcheurs de l'Atlantique.

Nous avons pour objectif de rendre aux pêches de l'Atlantique leur prospérité d'antan. Il faudra pour ça moins de partisanerie et des attitudes beaucoup plus progressistes de la part de tous les députés à la Chambre. Je remercie cependant le député d'avoir fait ce qui me paraît être une suggestion constructive.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

**Mme Audrey McLaughlin (Yukon):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Je ne crois pas que les habitants des provinces de l'Atlan-

tique, les travailleurs des usines de transformation de poisson qui vont se retrouver au chômage, ont trouvé très rassurants les propos qu'a tenus le premier ministre. En effet, ce dernier a affirmé qu'il allait s'attaquer au problème des travailleurs de l'Atlantique avec le même dynamisme qu'il a affiché lorsqu'il s'est occupé des problèmes des agriculteurs de l'Ouest. D'après Statistique Canada, le revenu net agricole en 1990 chutera de 87 p. 100 au Manitoba, de 54 p. 100 en Alberta et de 101 p. 100 en Saskatchewan. Le revenu agricole en Saskatchewan sera négatif.

• (1440)

**Des voix:** C'est honteux!

**Mme McLaughlin:** Le ministre de l'Agriculture a déposé un livre vert intitulé *Partenaires dans la croissance*, lequel a été ironiquement sous-titré «partenaires dans la famine» par les agriculteurs des Prairies.

Le ministre peut-il expliquer aux agriculteurs du Canada le bien-fondé de sa politique agricole laquelle, il le sait, détruit les exploitations agricoles familiales et les collectivités rurales dans l'Ouest?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, j'aimerais respectueusement rappeler au chef du Nouveau Parti démocratique que si les membres de son parti s'intéressaient tellement au bien-être des agriculteurs, ils auraient accéléré l'adoption de la loi imposant le retour au travail aux grévistes chargés d'acheminer le grain. Voilà la première chose qu'ils auraient faite.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mazankowski:** Au lieu de s'affairer à servir les intérêts des chefs syndicaux, ils devraient peut-être s'occuper un peu plus du bien-être des agriculteurs.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mazankowski:** L'honorable chef sait très bien que les chiffres fournis sont des projections préliminaires. Ils s'apparentent aux projections pour la campagne agricole de 1989 que nous avons fournies à pareille époque l'an dernier. Bien que les revenus exceptionnellement élevés enregistrés en 1988 aient connu une légère baisse, les revenus pour l'année 1989 sont légèrement en-deçà des chiffres de 1988, mais beaucoup plus élevés que les projections initiales.

J'aimerais rappeler à la députée que les semences n'ont pas encore été plantées et qu'il y a beaucoup de facteurs qui doivent être pris en considération.